CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E52363** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2002

Raison sociale : B.A BATIMENT

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

860 CHEMIN DES ADRETS
06370 MOUANS-SARTOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES

Siret : 444 760 193 00011

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 9141405-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001285055/165

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001285055/165

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 93 42 63 94 **Fax :**

Portable : 06 30 90 77 41

Responsabilité légale :
BAROERO CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.ba-batiment.com

E-mail : secretariat@ba-batiment.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 207 735 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1292	Soutènement (Technicité confirmée)	10	11/09/2024
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	10	13/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 15:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.